

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
COMMUNE DE GOYRANS (31120)**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 20/17

Le NEUF JUILLET de l'an deux mille vingt, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaient présents : *Mmes Anne-Claire CAMAIN, Julie COLLANGE, Corine LACOSTE, Nathalie MONTADAT, Mathilde PEYREGA, Sandrine VANCOPPENOLLE*
MM ALMERO Jean-Jacques, Hubert MARTY, Domingo MUJICA, Pierre ROGNANT, Denis VAILLANT, Laurent ZANDONA

Procurations : *Mme Marie-Laure BOUCHERET à Mme Corine LACOSTE, M. Eric GEORGET à M. Laurent ZANDONA*

Date de convocation : 3 juillet 2020

Secrétaire de séance : *Madame Sandrine VANCOPPENOLLE*



Objet : Désignation des correspondants communaux

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que, compte tenu des dernières élections municipales, il convient de désigner les nouveaux correspondants communaux.

Entendu l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal désigne à l'unanimité :

Pierre ROGNANT et Hubert MARTY - Correspondants « Sécurité Routière »
Jean-Jacques ALMERO et Denis VAILLANT – Correspondants « Tempête »
Anne-Claire CAMAIN et Sandrine VANCOPPENOLLE – Correspondantes CNAS
Laurent ZANDONA et Denis VAILLANT – Correspondants « Défense »

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme en mairie, le 9 juillet 2020.

Fait à Goyrans, le 9 juillet 2020.

Véronique HAITCE



Maire de Goyrans